

Foire aux questions

Certificat d'assurance numérique

Mai 2020

Table des matières

Q. : Comment installer mon certificat d'assurance auto numérique?	2
Q. : Qui peut installer un certificat d'assurance numérique?	2
Q. : Le certificat d'assurance numérique remplace-t-il le certificat d'assurance papier?	2
Q. : Puis-je installer les certificats d'assurance numériques pour tous mes véhicules sur mon appareil mobile compatible?.....	2
Q. : Quels sont les appareils mobiles compatibles avec le certificat d'assurance numérique de Promutuel Assurance?	3
Q. : Qu'en est-il de mes renseignements personnels?.....	3
Q. : Dans le cadre d'une arrestation, est-ce que je dois laisser les policiers avoir accès à tout ce qui se trouve sur mon téléphone?	3
Q. : Quoi faire si un policier refuse mon certificat d'assurance numérique?	4
Q. : Puis-je partager mon certificat d'assurance numérique à un autre conducteur?.....	4
Q. : Comment mettre à jour mon certificat d'assurance numérique à la suite d'un renouvellement ou d'une modification à ma police d'assurance concernée?	5
Q. : Est-ce que je serai informé lors de la mise à jour des informations affichées sur l'un de mes certificats d'assurance numériques?	5
Q. : Lors de l'ajout d'un véhicule, le certificat d'assurance numérique sera-t-il aussi mis à jour sur mon appareil mobile?.....	5
Q. : Lors du retrait d'un véhicule, mon certificat d'assurance numérique sera-t-il aussi mis à jour sur mon appareil mobile?	5
Q. : Comment obtenir une copie papier des certificats d'assurance pour mes véhicules inscrits au Contrat en ligne?	6
Q. : Qu'arrive-t-il aux certificats d'assurance numériques lors de l'arrivée à échéance de la police d'assurance?	6
Q. : Qu'arrive-t-il aux certificats d'assurance numériques lors de la résiliation d'une police d'assurance?.....	6

Q. : Comment installer mon certificat d'assurance auto numérique?

R. : Les certificats d'assurance numériques des véhicules admissibles se trouvent dans votre Espace client Promutuel Assurance. La première étape, si ce n'est déjà fait, est donc de créer un compte dans l'Espace client, car seuls les détenteurs d'une police d'assurance automobile inscrite au Contrat en ligne ont accès à l'installation de leur certificat d'assurance numérique pour les véhicules admissibles sélectionnés.

Il faut d'abord s'assurer d'avoir installé l'application [Wallet](#) sur votre appareil Apple ou l'application [WalletPasses](#) sur votre appareil Android. Ensuite, vous pouvez consulter la page *Documents et détails de la police d'assurance automobile* dans l'[Espace client Promutuel Assurance](#) afin de profiter de tous les avantages du Contrat en ligne, ce qui inclut notamment la possibilité d'installer vos certificats d'assurance numériques pour tous les véhicules admissibles que vous sélectionnez.

Q. : Qui peut installer un certificat d'assurance numérique?

R. : Tous les membres-assurés peuvent installer un certificat d'assurance numérique, dans la mesure où leurs véhicules sont admissibles à l'installation d'un certificat d'assurance numérique et à condition d'avoir créé un compte dans l'Espace client.

Les véhicules inscrits au Contrat en ligne pour lesquels une protection en responsabilité civile automobile a été souscrite, à l'exception des embarquements de plaisance ou motomarines, permettent l'installation d'un certificat d'assurance numérique sur un appareil mobile compatible.

Q. : Le certificat d'assurance numérique remplace-t-il le certificat d'assurance papier?

R. : Il est important de comprendre que le certificat d'assurance numérique est un support additionnel qui est offert. Son utilisation n'est pas reconnue ni acceptée partout dans le monde, notamment dans certaines provinces du Canada et certains États des États-Unis. Le conducteur doit donc s'assurer de connaître la législation en vigueur avant de circuler hors Québec et être conscient qu'il est de sa responsabilité de pouvoir présenter sur demande le certificat d'assurance papier.

Q. : Puis-je installer les certificats d'assurance numériques pour tous mes véhicules sur mon appareil mobile compatible?

R. : Les véhicules inscrits au Contrat en ligne pour lesquels une protection en responsabilité civile automobile a été souscrite, à l'exception des embarquements de

plaisance ou motomarines, permettent l'installation d'un certificat d'assurance numérique sur un appareil mobile compatible.

Q. : Quels sont les appareils mobiles compatibles avec le certificat d'assurance numérique de Promutuel Assurance?

R. : La majorité des appareils de type Apple ou Android permettent l'installation du certificat d'assurance numérique. Il faut simplement s'assurer que le système d'exploitation de l'appareil Apple soit plus récent que la version iOS 8.1 ou que celui de l'appareil Android soit plus récent que la version 5.0 (aussi appelée [Android Lollipop](#)).

Q. : Qu'en est-il de mes renseignements personnels?

R. : Les renseignements que contient le certificat d'assurance numérique sont les mêmes que ceux du certificat d'assurance papier, le tout en conformité avec les exigences de la *Loi sur l'assurance automobile*.

Afin de protéger les renseignements personnels et d'éviter la divulgation d'information, certains contrôles sont disponibles sur l'appareil mobile. La mise en place et le maintien d'un code d'accès sur celui-ci sont des mesures de sécurité qui contribuent à la protection des renseignements personnels. Afin de parer à toute éventualité en cas de partage du certificat d'assurance numérique à une autorité compétente, des mesures pour protéger la confidentialité de l'information présente sur l'appareil mobile sont indiquées à la question suivante : « **Dans le cadre d'une arrestation, est-ce que je dois laisser les policiers avoir accès à tout ce qui se trouve sur mon téléphone?** ».

Q. : Dans le cadre d'une arrestation, est-ce que je dois laisser les policiers avoir accès à tout ce qui se trouve sur mon téléphone?

R. : Les appareils mobiles, qu'ils soient sous iOS ou Android, permettent de restreindre l'accès uniquement au portefeuille numérique. Le policier peut ainsi valider les informations dont il a besoin sans même déverrouiller l'appareil mobile compatible. N'ayant pas accès à l'appareil mobile déverrouillé, il ne pourra pas consulter d'autre information stockée sur l'appareil.

ATTENTION! Il est important de ne pas déverrouiller l'appareil mobile par inadvertance via la fonctionnalité de déverrouillage par reconnaissance faciale ou empreinte digitale.

Appareils iOS – Deux options offertes :

- [Donner accès au portefeuille numérique sans même déverrouiller l'appareil mobile.](#)
- Verrouiller l'appareil uniquement où sont affichées les informations demandées via la fonctionnalité [Accès guidé](#) de l'appareil mobile.

Appareils Android

- La fonctionnalité [épinglage d'écran](#) est disponible afin de protéger l'accès à d'autres applications. Ainsi, l'accès (sans connaître votre mot de passe, votre schéma ou votre code permettant le déverrouillage de votre appareil mobile) se limite à celle qui est épinglée.
- Pour activer l'option « Épinglage d'écran », rendez-vous dans l'application *Paramètres* de l'appareil Android. Par la suite, appuyez sur *Sécurité* ou *Sécurité et localisation*, puis sur *Paramètres avancés* et *Épinglage d'écran*. Après avoir activé l'option *Épinglage d'écran*, il est possible d'épingler l'application [WalletPasses](#) pour restreindre la consultation uniquement au portefeuille numérique sous WalletPasses.

Q. : Quoi faire si un policier refuse mon certificat d'assurance numérique?

R. : Même si le certificat d'assurance numérique est valide au Québec, il est important de comprendre qu'il est un support qui s'ajoute au support papier. À cet effet, nous vous référons à la question précédente « **Le certificat d'assurance numérique remplace-t-il le certificat d'assurance papier?** » Le conducteur doit être en mesure de présenter au policier le certificat d'assurance en tout temps, et Promutuel Assurance n'est pas responsable des dommages liés à l'usage du certificat d'assurance numérique ni ne peut garantir sa disponibilité.

Q. : Puis-je partager mon certificat d'assurance numérique à un autre conducteur?

R. : Il est possible de partager le certificat d'assurance numérique à un tiers par AirDrop (appareils Apple seulement), SMS ou courriel.

ATTENTION! Le certificat d'assurance numérique contient des renseignements personnels. Lors du partage de celui-ci, le membre-assuré renonce à la confidentialité de ses données partagées. Dans le cadre du partage d'un certificat d'assurance numérique à une tierce partie (ami, conjoint, famille, etc.), Promutuel Assurance n'est pas responsable des informations divulguées à ces parties lors de la mise à jour du certificat d'assurance numérique, ni des conséquences et dommages qui peuvent en résulter.

Q. : Comment mettre à jour mon certificat d'assurance numérique à la suite d'un renouvellement ou d'une modification à ma police d'assurance concernée?

R. : Aucune intervention n'est nécessaire de la part du membre-assuré. C'est là le grand avantage du certificat d'assurance numérique. Lorsqu'il est connecté à un réseau cellulaire, le certificat d'assurance numérique déjà installé sur l'appareil mobile compatible sera automatiquement actualisé afin de rendre disponible le renouvellement ou toute modification à la police d'assurance automobile.

Q. : Est-ce que je serai informé lors de la mise à jour des informations affichées sur l'un de mes certificats d'assurance numériques?

R. : Oui. Le membre-assuré sera informé de tout changement ou mise à jour à son certificat d'assurance numérique, et ce, dès l'entrée en vigueur des changements à la police d'assurance. Les seules exceptions sont les retraits de véhicule ou de la protection en responsabilité civile pour les véhicules mentionnés à la police d'assurance et pour lesquels un certificat d'assurance numérique est déjà installé sur l'appareil mobile compatible. Dans ces cas d'exception, aucune notification de la mise à jour des dates de couverture ne sera transmise. Nous vous référons d'ailleurs à la question ci-dessous « **Lors du retrait d'un véhicule, mon certificat d'assurance numérique sera-t-il aussi mis à jour sur mon appareil mobile?** » pour plus amples renseignements.

ATTENTION! Aucune notification ne sera envoyée si l'appareil mobile compatible a été ajusté expressément de façon à ne plus recevoir de notifications de l'application sur laquelle le certificat d'assurance numérique est installé.

Q. : Lors de l'ajout d'un véhicule, le certificat d'assurance numérique sera-t-il aussi mis à jour sur mon appareil mobile?

R. : Non, aucun nouveau certificat d'assurance numérique ne sera automatiquement installé sur l'appareil mobile. Le processus d'installation doit être complété pour ce nouveau véhicule via l'Espace client de Promutuel Assurance.

Q. : Lors du retrait d'un véhicule, mon certificat d'assurance numérique sera-t-il aussi mis à jour sur mon appareil mobile?

R. : Lors du retrait d'un véhicule ou de la protection en responsabilité civile pour un véhicule mentionné à une police d'assurance et pour lequel un certificat d'assurance numérique est déjà installé sur l'appareil mobile, ce dernier affichera que votre certificat numérique est désormais invalide, et ce, dès l'entrée en vigueur de cette modification.

Q. : Comment obtenir une copie papier des certificats d'assurance pour mes véhicules inscrits au Contrat en ligne?

R. : Si la police d'assurance automobile est inscrite au Contrat en ligne, à chaque renouvellement ou modification de la police d'assurance, les nouveaux documents se déposent directement dans l'[Espace client de Promutuel Assurance](#). Le membre-assuré peut ainsi les imprimer. Une fonctionnalité est aussi disponible sur la page *Détail de la police d'assurance automobile* de l'Espace client, permettant de faire la demande d'une version papier, qui sera transmise par la poste.

Q. : Qu'arrive-t-il aux certificats d'assurance numériques lors de l'arrivée à échéance de la police d'assurance?

R. : La police d'assurance prend fin. Sans renouvellement, aucun nouveau certificat ne sera transmis. La date d'échéance apparaissant au certificat d'assurance numérique ne sera donc pas modifiée sans renouvellement.

Q. : Qu'arrive-t-il aux certificats d'assurance numériques lors de la résiliation d'une police d'assurance?

R. : La date d'échéance est modifiée pour indiquer la date de résiliation de la police d'assurance automobile.

Note : Le mot « membre-assuré » correspond à l'expression « **assuré désigné** » telle qu'elle est prévue au certificat d'assurance papier ou au contrat (article n° 1 d'une police auto F.P.Q. N° 1). Ce mot est utilisé pour simplifier la lecture et ne modifie pas le contrat automobile.